

# Le point sur...

## Signature du Contrat d'Objectifs de Canal France International (CFI) et réunion du comité de coordination pour la coopération audiovisuelle extérieure (Paris, 12 octobre 2011)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



### → Ce Contrat d'Objectifs :

- définit les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les orientations stratégiques de la France en matière de coopération dans le secteur des médias par CFI ;
- précise les objectifs opérationnels, les moyens alloués, ainsi que leur calendrier d'exécution ;
- met en place des modalités d'évaluation des actions menées par CFI et des indicateurs de suivi.

### → Lors de la réunion de coordination ont été décidées :

- la création d'un comité de coordination pour la coopération audiovisuelle extérieure (RFI, France 24 et TV5 Monde), Arte France, France Télévisions, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Radio France, l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), la Fondation AFP ;
- la création d'un nouvel outil de communication et de coopération : l'extranet [cooperationmedias.fr](http://cooperationmedias.fr) ;
- la définition d'objectifs opérationnels d'ici 2012.



Henri de Raincourt, ministre chargé de la Coopération (à gauche) et Etienne Fiatte, directeur général de CFI.

En accord avec le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère des Affaires étrangères et européennes s'appuie sur Canal France International (CFI), opérateur pour le développement des médias du Sud, pour la mise en œuvre de sa stratégie de coopération dans le secteur des médias. Le 12 octobre 2011, à Paris, Henri de Raincourt, ministre chargé de la Coopération, et Etienne Fiatte, directeur général de CFI, ont signé un Contrat d'Objectifs (CO) qui lie le ministère et CFI pour la période 2011-2013. Cette signature a été précédée d'une réunion présidée par Delphine Borione, directrice de la politique culturelle et du

français à la direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats, pour présenter la mission de coordination de CFI auprès des partenaires publics du secteur des médias et de la coopération et les outils développés dans cette perspective. Le ministère considère le développement harmonieux des médias du Sud comme un objectif important de l'aide au développement. Dans ces pays comme partout, les médias audiovisuels jouent un rôle déterminant pour la stabilité et la cohésion nationale, pour la préservation des identités culturelles ou au service des politiques d'éducation ou de développement.

« Il apparaît aujourd'hui indispensable, dans un environnement où explosent les nouveaux médias, se multiplient les crises politiques, à l'heure des révolutions arabes et devant la cohorte d'opérateurs et d'organisations internationales prêts à intervenir sur le terrain, de se fédérer à un niveau national pour servir une ambition commune : celle de renforcer notre présence via des valeurs démocratiques et de service public. »

**Henri de Raincourt,**  
ministre chargé de la Coopération

### Ce qu'il faut savoir

- Acteur depuis 20 ans de la politique audiovisuelle extérieure de la France, Canal France International (CFI) a acquis une connaissance des télévisions du Sud qui a peu d'équivalents dans le monde. Les relations de confiance que CFI a nouées avec ces médias constituent un point d'appui pour la politique de coopération de la France avec ces pays et doivent être poursuivies et entretenues dans le contexte de la convergence de la radio, de la télévision et de l'internet que favorise la révolution numérique.
- Aujourd'hui, pour concevoir, négocier, cofinancer et mener à bien ses projets de coopération, CFI s'appuie sur des réseaux de très grande qualité :
  - des partenariats engagés avec près de 150 groupes pluri-médias répartis dans une centaine de pays ;
  - des relations suivies et confiantes avec une quarantaine d'institutions internationales et d'ONG avec lesquelles des projets ont été menés en commun au cours des cinq dernières années ;
  - environ 3500 professionnels du Sud ayant bénéficié depuis 5 ans des interventions de CFI, parmi lesquels une centaine sont aujourd'hui des décideurs du secteur ;
  - un vivier d'environ 800 experts dans tous les métiers du domaine des médias, majoritairement des professionnels indépendants et des collaborateurs de France Télévisions (son principal actionnaire) et Arte France (actionnaire à 25%) et aussi l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF) - (RFI et France 24), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), l'Agence France Presse (AFP), et l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille... prêts à intervenir auprès des partenaires du Sud de CFI ;
  - les 60 attachés audiovisuels des ambassades de France à l'étranger.

**Les principes d'intervention  
de CFI**

■ Sans perdre la réactivité nécessaire pour faire face à des situations exceptionnelles telles qu'en Haïti, CFI met en place des programmes à moyen terme au service du développement des médias du Sud. Les médias partenaires sont impliqués pendant toute la durée des interventions, tant pour définir leurs priorités que pour élaborer les solutions qui seront mises en place.



Atelier de formation au Maroc organisé par CFI.

■ Ces interventions, qui ont un objectif de transfert de compétences et non de substitution ou d'assistantat, peuvent prendre diverses formes : le conseil, la formation, l'assistance technique ponctuelle, la réalisation d'études, le soutien à la production, la fourniture de programmes accompagnée de conseils en programmation.

■ De façon générale, la dimension Sud-Sud occupe une place importante dans l'action de CFI qui met de la sorte en pratique les principes défendus par la France au sein de toutes les enceintes internationales. Ainsi, CFI soutient la production locale

d'images au travers d'une politique d'acquisition et de circulation des contenus auprès de ses partenaires d'Afrique subsaharienne.

**Les objectifs du CO : relever  
les défis de la mondialisation  
et du développement**

■ En tant qu'opérateur de la coopération médias du MAEE, CFI développe ses actions dans le cadre des politiques et stratégies élaborées par la direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats, en concertation avec les directions géographiques. Par ailleurs, CFI travaille en étroite concertation avec le réseau diplomatique à l'étranger.

■ Les objectifs principaux de CFI sont d'accompagner les opérateurs traditionnels vers les pratiques de marché, d'assurer la promotion de l'expertise française et de favoriser le développement des échanges Sud-Sud. Ces objectifs sont assortis d'un panel d'indicateurs, dont un central qui mesure le nombre de journées / expert dispensées au profit des opérateurs du Sud et qui doit progresser de 50% par rapport aux résultats de 2009.

■ Des objectifs sectoriels ciblent les nouveaux médias numériques, les actions autour des objectifs du Millénaire pour le développement et la bonne gouvernance. D'autres objectifs géographiques concentrent les zones d'intervention prioritaires de CFI autour de la région Afrique du Nord

et Moyen-Orient. Par ailleurs, CFI poursuit ses interventions dans les Balkans, le Caucase et certains pays émergents d'Asie. Financé à 90% par le ministère, CFI doit développer ses activités en s'appuyant sur des nouveaux partenariats.

**Le nouveau rôle de coordination  
de CFI**

■ Du fait de la multiplication des acteurs intervenant dans le domaine du développement et de la coopération des médias à l'échelle internationale, comme cela a été le cas en Tunisie récemment, le MAEE demande à CFI de l'assister dans sa mission de coordination des différents acteurs de la coopération française dans ce domaine (télévision, radio, Internet) avec l'objectif que les interventions soient concertées ou traitées par l'opérateur le plus adapté. Dans ce cadre, CFI est mandaté pour assurer une circulation des informations entre les médias du Sud, les ambassades, les bailleurs de fonds et les opérateurs français du secteur dans le but d'optimiser l'ensemble des interventions. CFI a ainsi signé des conventions avec de nombreux opérateurs et institutions français, dont une avec l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF) pour de l'appui à la formation journalistique, ce mercredi 12 octobre.

**Pour en savoir plus :**

- Site web : [www.cfi.fr](http://www.cfi.fr)
- Facebook : [Canal France International](#)
- Twitter : [CFlmedias](#)